

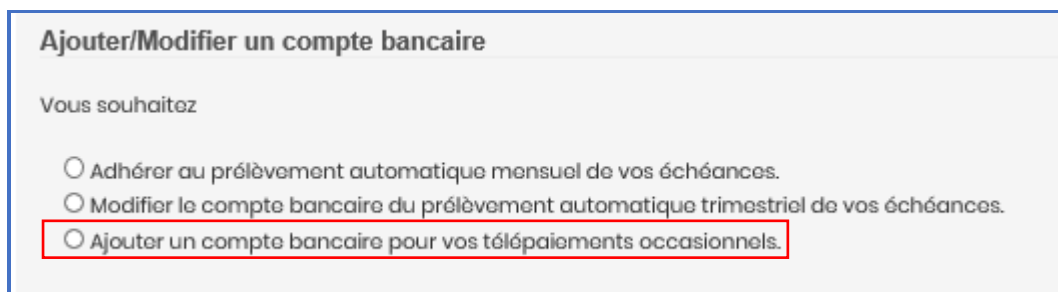
Adhérer au télépaiement occasionnel (compte habituellement en prélèvement automatique pour les cotisations courantes)

Adhésion

Dans la barre de menu en haut, survoler la rubrique « Paiement » pour afficher le menu, puis dans la colonne « Moyen de paiement » sélectionner « Adhérer au télépaiement »



Le cotisant doit alors sélectionner :



Ajouter/Modifier un compte bancaire

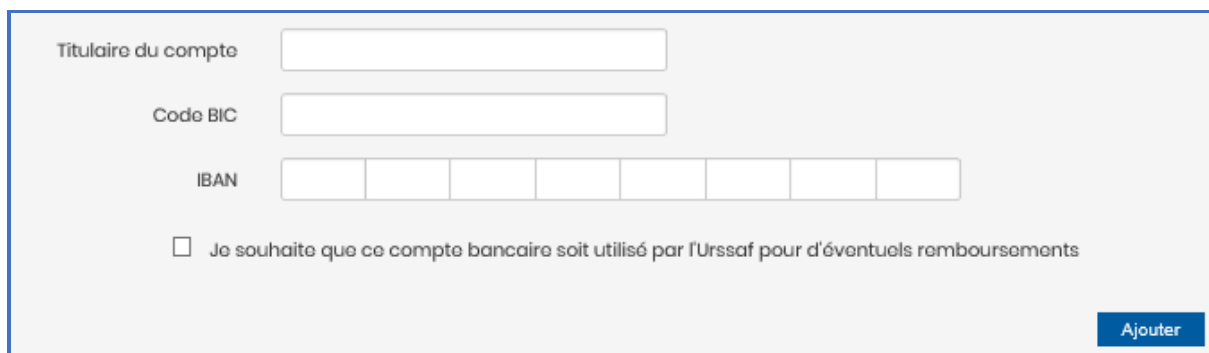
Vous souhaitez

Adhérer au prélèvement automatique mensuel de vos échéances.

Modifier le compte bancaire du prélèvement automatique trimestriel de vos échéances.

Ajouter un compte bancaire pour vos télépaiements occasionnels.

Il complète les informations de son compte bancaire, puis clique sur « Ajouter ».



Titulaire du compte

Code BIC

IBAN

Je souhaite que ce compte bancaire soit utilisé par l'Urssaf pour d'éventuels remboursements

Ajouter

Il peut alors vérifier ses informations, et valider le mandat associé. **Il n'a rien à transmettre à sa banque.**

Télépaiement

Pour effectuer le télépaiement, le cotisant doit cliquer dans la rubrique « Paiement » puis « Régulariser un paiement ».

The screenshot shows the 'Mes services en ligne' (My online services) menu. The 'Paiement' (Payment) tab is highlighted with a red box. Under the 'Autres services de paiement' (Other payment services) section, the option 'Régulariser un paiement' (Regularize a payment) is also highlighted with a red box.

Il doit alors sélectionner une période dans le menu déroulant et cliquer sur « Effectuer un télépaiement ».

The screenshot shows the 'Régulariser un paiement' (Regularize a payment) page. The breadcrumb trail is 'Paiement > Autres services de paiement > Régulariser un paiement'. The page title is 'Régulariser un paiement'. Below the title, there is a section 'Paielements en instance' (Payments in progress) and a section 'Initier un paiement' (Initiate a payment). A red box highlights a dropdown menu labeled 'Période' (Period) with the text 'Veuillez sélectionner un élément.' (Please select an element.). To the right of the dropdown is a blue button labeled 'Effectuer un télépaiement' (Perform a telepayment).

The screenshot shows the dropdown menu for the 'Période' (Period) field. The menu is open and displays the following options: '1er Trim 2020', '2ème Trim 2020', '3ème Trim 2020', and '4ème Trim 2020'. A red arrow points from the dropdown menu in the previous screenshot to this one.

Les coordonnées enregistrées pour le télépaiement seront préremplies :

Initier un paiement

Payer mes cotisations

Montant des cotisations dûes Pas de déclaration.

Pas de télépaiement enregistré.

(*) Si la ligne " Montant des cotisations dûes " n'est pas renseignée, retrouvez le montant de votre échéance dans la rubrique "Compte > Situation de compte > Echéancier" et saisissez-le dans la case " Montant à payer ".

Ligne(s) de télépaiement Ajouter

	Banque	Montant (€)
CREDIT MUTUEL ARKEA		0
BIC CME		
IBAN FR76		
Total des paiements (€)		0

Payer Annuler le télépaiement

La somme à payer sera à saisir dans la case « Montant » avant de cliquer sur le bouton « Payer ».